

## Communiqué – Édition d'avril 2016

### Loisirs

**Les vignettes pour l'année 2016** pour les embarcations nautiques seront disponibles à partir du 25 avril. Veuillez-vous présenter à l'hôtel de ville d'Estérel du lundi au vendredi de 8 h 30 à midi et de 13 h 00 à 16 h 30 ou les samedis 14, 21 et 28 mai 2016 de 8 h 00 à midi. Assurez-vous d'emporter avec vous une preuve de résidence et le permis d'embarcation de plaisance de Transport Canada pour chaque embarcation ou vérifiez que nous l'ayons déjà à votre dossier avant de vous déplacer. Le nettoyage des coques de bateaux est obligatoire avant la mise à l'eau. Un lavage professionnel effectué lors de l'entreposage hivernal satisfait cette exigence.

Le coût annuel des vignettes par embarcation est le même qu'en 2015, soit 150 \$ par bateau ou motomarine et 125 \$ par ponton.

Pour la **saison de tennis 2016** de nouvelles cartes de membres pour les résidents seront émises pour jouer sur les deux courts de tennis au Parc Thomas-Louis-Simard. Un système de réservation sur un panneau est en vigueur pour planifier sur place les parties entre résidents. Procurez-vous vos cartes gratuitement en complétant le formulaire ci-dessous et envoyez-le à l'hôtel de ville.

**SAISON 2016 TENNIS**  
Ville d'Estérel Parc Thomas-Louis-Simard—40, chemin des Deux-Lacs

Ne s'adresse qu'aux résidents domiciliés dans le territoire de l'Estérel, inscrits au registre des résidents de la Ville d'Estérel.

450 228-3232 - Fax 450 228-3233 - Site Web: www.ville-esterele.qc.ca

Adresse habituelle: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse postale (pour recevoir les cartes): \_\_\_\_\_

Spécifier: \_\_\_\_\_

(cliquez sur l'image pour ouvrir)

		7 h 00	8 h 00	9 h 00	10 h 00	11 h 00	12 h 00	13 h 00
		14 h 00	15 h 00	16 h 00	17 h 00	18 h 00	19 h 00	20 h 00
Court 1								
Court 2								

Cartes de membre : Contacter l'hôtel de ville au 450 228-3232

### Dates à retenir

La deuxième édition de la marche communautaire autour des chemins principaux est prévue **le samedi 21 mai** de 9 h 00 à midi afin de ramasser les papiers et déchets dans les fossés. Le Comité Consultatif Environnement (CCE) sollicite tous les intéressés à participer. Donnez votre nom à l'hôtel de ville d'Estérel 450 228-3232.

Les cours de yoga sont de retour et débutent **le samedi 11 juin** de 9 h 30 à 10 h 30 au coût de 10 \$ par séance. Inscrivez-vous en téléphonant à l'hôtel de ville d'Estérel.

Ajouter **le samedi 25 juin** à votre agenda car ce sera la journée de l'environnement et le BBQ annuel. Le programme est en élaboration avec le Comité Consultatif Environnement et sera transmis dans le communiqué de juin.

## Urbanisme

Une séance de consultation publique aura lieu à l'hôtel de ville d'Estérel, vendredi **le 15 avril** à 16 h 30 au sujet du projet de règlement numéro 2016-644 amendant le règlement de lotissement numéro 2006-494 tel qu'amendé afin de modifier la superficie et les dimensions nécessaires au lotissement dans la zone R-10, c'est-à-dire de réduire la superficie minimale des terrains à 4 000 mètres carrés au lieu de 8 000 mètres carrés, la largeur minimale sera de 50 mètres plutôt que 55 mètres et la profondeur sera de 60 mètres plutôt que 75 mètres.



La réunion du Conseil suivra à 17 h 00.

*Pour des informations additionnelles, vous pourrez vous référer aux comptes rendus des séances du conseil une fois approuvés et mis en ligne dans la rubrique « procès-verbaux ».*